



RÈGLEMENT OFFICIEL DU TOURAINE EN JEUX TROPHÉES CRÉATEURS 2026



ARTICLE 1 | OBJET ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours **TeJ Trophées Créateurs 2026** est organisé par l'association **La Riche Ludique** dans le cadre du festival **Touraine en Jeux**.

Ce concours est ouvert à toute personne majeure, sans distinction de nationalité, avec comme restriction l'utilisation de la langue française.

Cas des mineurs : dans le cas exceptionnel où une personne mineure souhaiterait présenter un jeu lors de ce concours, elle devra être inscrite et représentée par une personne majeure représentante légale. Dans ce cas précis, cette personne devra contacter directement l'organisation pour valider cette participation.

Protection : les participants et participantes devront, s'ils le souhaitent, prendre les mesures nécessaires de protection pour leurs jeux (juridiques et assurances). L'organisation ne pourra en aucune mesure être tenue responsable de copie, plagiat ou contrefaçon.

ARTICLE 2 | LES CATÉGORIES DU CONCOURS ET LES JEUX

Le concours de prototypes **TeJ Trophées Créateurs 2026** propose 4 catégories avec des définitions précises des jeux acceptés dans chacune d'elle. Ces catégories diffèrent de celles proposées généralement dans les concours de prototypes et nous vous conseillons de bien lire leurs descriptions. Les jeux donnés à titre d'exemple ne sont qu'indicatifs et n'illustrent pas une quelconque restriction sur les mécaniques, les univers de jeu ou tout autre aspect du prototype.

L'organisation reste disponible pour répondre à vos questions sur ces catégories.

Les catégories sont :

» **Jeux DUO** : cette catégorie accepte uniquement les jeux se jouant à deux et exclusivement à deux ; les jeux multi-joueurs ayant une déclinaison à deux joueurs ne sont pas acceptés ; de même les jeux solo pouvant se jouer en variante à deux joueurs ne sont pas acceptés. Certains jeux DUO, parfois déclinés en jeu par équipe 2 contre 2 (exemple Zenith) pourront être acceptés si la mécanique principale reste bien dans un esprit du jeu à deux joueurs.

Exemples de jeu DUO : Zenith, Toy Battle, Abalone, Duel pour Cardia, Ennemis Publics, Skyteam, ...

» **Jeux COOP** : cette catégorie accepte les jeux se jouant uniquement en coopération ; les variantes coopératives d'un jeu compétitif ne sont pas acceptées.

Exemples de jeux COOP : Pandémie, Haiku, Tranquillité : L'Ascension, Death may Die, Take Time, Mysterium, ...

» **Jeux 5J+** : cette catégorie accepte tous les jeux dont le maximum de joueurs est supérieur ou égal à 5 ; cette catégorie vise à regrouper les jeux que l'on peut jouer en groupe et mettra principalement l'accent sur l'usage des mécaniques adaptées à un nombre de joueurs et joueuses importants.

Exemples de jeux à 5 joueurs et + : 7 Wonders, Time Bomb, Code Names, Courtisans, ...

» **Jeux ENFANTS** : le jeu doit être destiné à un public enfant sans restriction de mécanique ou de nombre de joueurs et joueuses. Les jeux enfants sont généralement destinés à un public entre 6 et 10 ans.

Outre les restrictions définies dans chaque catégorie, aucune autre contrainte n'est imposée aux candidats et candidates.

Si un jeu est éligible à plusieurs catégories, les participant-e-s devront indiquer au moment de l'inscription la catégorie choisie mais le comité de sélection se réserve le droit de modifier cette catégorie selon le panel de prototypes reçus.

Chaque catégorie ne pourra être maintenue pour le concours uniquement si au minimum 5 prototypes ont été proposés.

Conditions relatives aux jeux :

» Chaque candidat ou candidate peut soumettre un prototype de jeu pour chaque catégorie du concours. Si plusieurs jeux du même candidat ou de la même candidate venaient à être retenus lors de la sélection, un seul pourra concourir lors du festival au choix de l'auteur ou autrice.

» Tous les types de jeux de société sont admis, à l'exclusion des jeux informatiques, jeux électroniques, ou extensions de jeux déjà existants.

» Les jeux présentant un danger pour le public, constituant une atteinte aux bonnes mœurs ou au respect d'autrui ne seront pas acceptés.

» Seuls les jeux non édités (même à compte d'auteur) peuvent y participer. Si un jeu devait être édité ou avoir une entente avec un éditeur entre la date d'inscription et celle du festival, l'auteur



RÈGLEMENT OFFICIEL DU TOURAINE EN JEUX TROPHÉES CRÉATEURS 2026



s'engage à en aviser les organisateurs et à retirer sa candidature.

» Les candidats s'engagent à présenter une règle de jeu originale ainsi qu'un jeu original. En cas de fraude constatée, les auteurs se verront exclure du concours et se verront dans l'obligation de remettre leurs éventuels prix.

» Les candidats qui, entre leur inscription à la sélection et la date du festival, ne répondent plus aux conditions ci-dessus, s'engagent à retirer leur jeu de la sélection.

» Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un jeu soumis à la sélection, leur décision est sans appel et définitive.

ARTICLE 3 | LE DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION ET INSCRIPTIONS

Les participant-e-s devront remplir le document ou formulaire fourni par l'organisation pour s'inscrire.

Ce document sert à recueillir :

» Les informations personnelles : nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail.

» Le descriptif du jeu : nom du jeu, type de jeu, thème principal, mécanismes principaux, nombre de joueurs requis, âge minimum, durée d'une partie.

» Le choix de la catégorie dans laquelle l'auteur souhaite concourir.

Pièces jointes obligatoires : la règle du jeu (de préférence au format PDF), ainsi qu'une photo du matériel et une photo du jeu en cours de partie. Sans ces éléments, l'inscription ne sera pas prise en compte. Il est également fortement conseillé de fournir un lien vers une courte vidéo de présentation (moins de 5 min).

Période d'inscription : ouverte entre le 1er septembre et le 30 septembre 2026 minuit.

Données et RGPD : les informations recueillies sont enregistrées par le festival Touraine En Jeux pour les besoins du concours uniquement. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données en contactant l'organisation. Tous les participants acceptent que leurs noms et informations relatives à leurs jeux, y compris des photos de l'événement, soient diffusés publiquement à des fins de promotion.

La sélection des auteurs :

» dans chaque catégorie, une sélection sera effectuée afin de conserver entre 3 et 5 prototypes selon le nombre de places disponibles.

» La sélection est effectuée par un panel de représentants des associations organisatrices. Elle ne fera l'objet d'aucune justification.

» Les auteurs et autrices sélectionné-e-s s'engagent à ne pas communiquer tant que l'annonce officielle n'a pas été faite par l'organisation.

» L'organisation s'engage à rendre publique la sélection au plus tard le 11 octobre 2026.

ARTICLE 4 | DÉROULEMENT DU CONCOURS

Participation : la participation implique d'avoir été retenu lors de la phase de sélection et l'acceptation intégrale du présent règlement. Tout manquement pourra entraîner la disqualification ou le retrait d'un prix.

Présentation des Jeux : un emplacement (table et chaises adaptées) sera réservé à chaque jeu sélectionné. Les auteurs et autrices s'engagent à être présents sur le Festival à minima le samedi 31 octobre 2026 entre 10h et 19h et le dimanche 1er novembre 2026 entre 10h et 17h. En cas d'incapacité, l'auteur s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.

ARTICLE 5 | SÉLECTION DES VAINQUEURS ET DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Le concours décernera un prix par catégorie représentée.

L'évaluation est combinée : la note globale de chaque prototype est issue d'une combinaison de deux votes, l'avis du public et l'évaluation du jury.

» **L'avis du public** : Les visiteurs testent les jeux et attribuent une note.

» **Évaluation par le Jury des catégories DUO, COOP et 5J+** : Un jury collégial composé de membres délégués par les associations partenaires du festival teste l'intégralité des jeux tout au long du week-end. Chaque représentant évalue la solidité, l'originalité des mécaniques ainsi que le potentiel d'édition du projet.

» **Évaluation par le Jury de la catégorie ENFANTS** : un jury collégial composé de membres délégués du Conseil Municipal des Enfants (CME) de La Riche, encadré par un membre



RÈGLEMENT OFFICIEL DU TOURAINE EN JEUX TROPHÉES CRÉATEURS 2026



délégué par l'association La Riche Ludique, teste l'intégralité des jeux tout au long du week-end. Chaque représentant attribue une note. Il revient au Jury associatif qui évalue les autres catégories d'appliquer un bonus ou un malus complémentaire sur la note technique, en particulier sur le potentiel d'édition du projet.

» **Remise des prix** : les prix seront attribués le dimanche du festival en fin d'après-midi. Tous les auteurs s'engagent à être présents lors de la remise des récompenses.

Dispositif de soutien : "La quête du renard"

Adossé à la campagne de financement participatif du festival, l'accompagnement de l'édition du jeu lauréat obéit à un pacte d'excellence :

» Pour qu'un jeu puisse prétendre au financement de son édition par La Riche Ludique à concurrence des fonds collectés, il devra impérativement atteindre **une note globale finale d'au moins 16/20** attribuée par le jury associatif.

» Si plusieurs jeux franchissent ce seuil, c'est celui qui obtiendra la note la plus haute qui l'emportera.

» Si aucun lauréat n'atteint ce seuil requis, la campagne est annulée et l'intégralité des dons est remboursée aux donateurs via HelloAsso.

ARTICLE 6 | ANNULATION ET FORCE MAJEURE

Le Festival Touraine En Jeux se réserve le droit d'annuler, de reporter ou de modifier ce concours en cas de force majeure ou pour des raisons d'intérêt général, sans qu'aucune indemnité ni dédommagement de quelque nature que ce soit ne puisse être réclamé.

ARTICLE 7 | CONTACTS

Pour toute question relative au concours, aux accès aux données ou à l'organisation :

» **adresse e-mail principale** : concours@la-riche-ludique.fr

» **Canal d'échange** : un serveur Discord sera mis en place pour faciliter les échanges (lien disponible sur simple demande).

ANNEXE

Quelques conseils pour la rédaction des règles.

Afin de faciliter la lecture et la compréhension des règles par le jury, il est recommandé de structurer vos documents de la manière suivante :

- » la durée d'une partie,
- » le nombre de joueurs minimum et maximum,
- » l'âge requis,
- » la liste et la description du matériel,
- » le but du jeu,
- » la mise en place du jeu,
- » le déroulement du jeu avec les différentes phases et le tour d'un joueur,
- » la fin de partie (conditions, comptage des points et détermination du vainqueur).
- » **Conseil** : pour les jeux complexes, l'ajout d'un exemple d'un tour de jeu complet est un atout précieux. Pensez également à soigner l'orthographe, la grammaire et à illustrer vos règles.